

Éventuellement joindre le programme ou tout autre document de présentation.

La tenue d'une manifestation sur le domaine public est assujettie à l'autorisation de Monsieur le Maire.
 Afin de permettre la bonne instruction de votre dossier, celui-ci doit être retourné, complété et accompagné des documents demandés, à l'attention de Monsieur le Maire, au minimum 2 mois avant la manifestation :
 - par voie postale : Mairie – 119, rue Pierre Loti – BP 60030 – 17301 Rochefort Cedex
 - par mail : mairie@ville-rochefort.fr

Les demandes présentées dans ce dossier ne valent pas accord sans validation des services compétents.
 L'organisateur est tenu de s'adapter au lieu choisi.
 Nous attirons également votre attention sur le caractère onéreux de certaines prestations présentées dans ce dossier.

MANIFESTATION

Dénomination de la manifestation : _____

Dates : _____ Horaire(s) : _____

Lieu(x) : _____

Organisateur : _____

Référent : _____

Tel : _____

Mail : _____

Cadre réservé à l'administration

Validation élu(e) _____
 Oui Non

Remarques : _____

Validation Maire / DGS
 Oui Non

COMPOSITION DU DOSSIER

	Vos besoins :	Cadre réservé à l'administration
■ Identification de la manifestation	à remplir obligatoirement	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
■ Identification de l'organisateur	à remplir obligatoirement	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
■ Annexe 1 • Sécurité de la manifestation	à remplir obligatoirement	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
■ Annexe 2 • Occupation du domaine public	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
■ Annexe 3 • Prêt de matériel • Besoin électrique • Autres demandes relevant des Services Techniques	Espace verts / Serres Municipales / Propreté urbaine	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	Aménagement urbain : éclairage public	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	Service des eaux / assainissement	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	Autres demandes	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	■ Annexe 4 • Autorisation de sonorisation	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
■ Annexe 5 • Déclaration préalable de vente au déballage	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
■ Annexe 6 • Demande d'ouverture de débit de boisson temporaire	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
■ Annexe 7 • Utilisation exceptionnelle de locaux	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
■ Annexe 8 • Communication	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non



IDENTIFICATION DE LA MANIFESTATION

DÉNOMINATION MANIFESTATION :

ORGANISATEUR :

LIEU(X)

Manifestation statique, lieu(x) : _____
 Intérieure
 Extérieure

Défilé, parcours : _____

**Merci de joindre un plan détaillé de la manifestation.
En cas de défilé joindre le parcours.**

Utilisation d'une salle municipale
Laquelle _____

Pour rappel, la demande de réservation d'une salle municipale est à effectuer auprès des services concernés indépendamment du dossier.

DATES MANIFESTATION :

du : _____ au : _____

HORAIRES MANIFESTATION :

de : _____ à : _____

DATES/HORAIRES MONTAGE ET DÉMONTAGE :

Montage

du : _____ au : _____

Démontage

du : _____ au : _____

NATURE DE LA MANIFESTATION

- | | |
|--------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Culturelle | <input type="checkbox"/> Brocante / Vide-grenier |
| <input type="checkbox"/> Commerciale | <input type="checkbox"/> Loto / Loterie-Tombola |
| <input type="checkbox"/> Sportive | <input type="checkbox"/> Conférence |
| <input type="checkbox"/> Défilé | <input type="checkbox"/> Nautique |
| <input type="checkbox"/> Exposition | <input type="checkbox"/> Aérienne |
| <input type="checkbox"/> Repas | <input type="checkbox"/> Pyrotechnique |

Autre, précisez : _____

En cas de manifestation sportive joindre l'attestation de dépôt du dossier auprès de la Préfecture

DÉCLARATION SOUS-PRÉFECTURE

Avez-vous déposé une déclaration préalable de manifestation auprès de la sous-préfecture :
 Oui Non

PUBLIC ATTENDU

Public visé : _____

Effectif public attendu sur la durée de la manifestation : _____

Effectif maximal attendu simultanément : _____

La manifestation est-elle gratuite :
 Oui Non

INFORMATION DES RIVERAINS

Avez-vous prévu une information des riverains ?
 Oui Non

Si oui, comment _____

Quand : _____

INSTALLATION D'UNE SIGNALÉTIQUE TEMPORAIRE

Avez-vous prévu de mettre en place une signalétique temporaire :
 Oui Non

Emplacement _____

Quantité _____

La mise en place de panneaux d'affichage amovibles et de fléchage temporaire, sur les candélabres de la ville, sont soumis à l'autorisation de Monsieur le Maire.

En cas d'autorisation, ceux-ci doivent être installés, en veillant à ne gêner en aucun cas la visibilité, et retirés impérativement par vos soins après la manifestation.

IDENTIFICATION DE L'ORGANISATEUR

Société / association organisatrice : _____

Numéro de SIRET : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Commune : _____

Téléphone : _____

Adresse mail : _____

Site internet : _____

REPRÉSENTANT LÉGAL

Nom : _____

Prénom : _____

MERCI DE FOURNIR UNE COPIE DE L'ATTESTATION D'ASSURANCE

PERSONNE RÉFÉRENTE EN CHARGE DE L'ORGANISATION DE LA MANIFESTATION :

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Commune : _____

Téléphone portable : _____

Téléphone fixe : _____

Adresse mail : _____

LOTÉRIE/TOMBOLAS :

Une loterie doit être destinée à des actions de bienfaisance, au financement d'activités sportives, au soutien des arts, etc.

La demande d'autorisation s'effectue via le formulaire cerfa n°11823*03 et est à nous retourner :
https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_11823.do

LOTO

L'organisation d'un loto traditionnel doit remplir les conditions suivantes :

- se faire dans un cercle restreint,
- le but doit être social, culturel, éducatif, sportif, etc.,
- les mises doivent être inférieures à 20 €,

• les lots doivent être des biens, des services ou des bons d'achat non remboursables. Les lots ne peuvent pas être des sommes d'argent.

LÂCHER DE BALLONS

Selon l'arrêté préfectoral n°17-1225 du 26 juin 2017, et au titre de la protection environnementale, **tout lâcher de ballons est interdit depuis la commune de Rochefort, le marais de Rochefort étant un site Natura 2000.**

LÂCHER DE LANTERNES

Le lâcher de lanternes est interdit sur la commune de Rochefort dû à la proximité de la base aérienne et de l'aéroport de Rochefort – Saint-Agnant.

DEMANDE DE SURVOL

Le survol de la commune de Rochefort est interdit dû à la proximité de la base aérienne et de l'aéroport de Rochefort – Saint-Agnant.

DRONE

La demande de survol de la Ville de Rochefort est soumise à autorisation préfectorale.

Pour plus d'informations :
Direction des Activités Réglementées et des Libertés Publiques
38 rue Réaumur CS 70 000 - 17017 LA ROCHELLE Cedex 01
05 46 27 44 35

pref-manifestations-aeriennes@charente-maritime.gouv.fr